

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311676

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Adhésions et cotisations du Département à divers organismes culturels pour 2020 :
Musée Départemental de l'Arles Antique.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Chaque année, le Conseil départemental adhère à divers organismes culturels dans l'optique de :

- participer à des réseaux professionnels et favoriser la mise en place de réseaux culturels intégrant des élus et personnels issus des collectivités territoriales,
- prendre part à une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales,
- favoriser le dialogue et la réflexion commune avec les acteurs culturels,
- valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux.

L'objectif est de bénéficier d'outils fédérateurs et de développement d'un réseau de compétences et d'échanges, en lien avec les aspects scientifiques développés par les établissements culturels départementaux.

Ce rapport concerne les cotisations et adhésions du Musée départemental de l'Arles antique.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

